

Published on *Espace éthique/Ile-de-France* (<http://www.espace-ethique.org>)

[Accueil](#) > [Charte Éthique et maraude](#)

---

[texte](#)

[charte, déclaration, position](#)

### **Charte Éthique et maraude**

Version actualisée de la Charte Éthique & maraude

Par : Commission Charte éthique & maraude | Publié le : 27 Février 2018

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

CHARTRE

2018

# Éthique & maraude

→ ESPACE ÉTHIQUE  
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

[La Charte en PDF](#)

Le projet de rédiger une charte d'éthique consacrée aux missions de maraude s'est imposé aux associations en 2006. Il leur apparaissait nécessaire d'approfondir et de formaliser les valeurs et principes partagés par les différents intervenants auprès de personnes particulièrement vulnérables.

La charte a été rendue publique le 27 mars 2008. Dix ans plus tard, la commission Charte éthique & maraude propose une version actualisée de ce document qui s'est imposé comme une référence.

En 2017, à l'Espace éthique Île-de-France une révision de la Charte éthique et maraude a été menée par le Groupe éthique du Collectif les Morts de la Rue réunissant des acteurs de terrain de nombreuses associations et des personnes elles-mêmes en situation de sans-abri.

La maraude représente l'engagement solidaire de bénévoles et de professionnels. Ils témoignent au quotidien, dans les espaces méconnus de la cité et face aux situations parfois extrêmes, du devoir de sollicitude et de non-abandon. Dans la continuité de leurs interventions, ils privilégient l'exigence de relation, soucieux qu'ils sont du respect de l'autre dans sa dignité, ses attachements et ses droits.

On comprend dès lors que la préoccupation éthique se situe au coeur de l'activité de maraude. Elle détermine les conditions mêmes de l'exercice des missions complexes, incertaines, où culminent les fragilités humaines et les précarités sociales.

Chaque association et instance publique engagée dans le champ de la maraude a conscience de l'importance de repères forts, indispensables à la conception de projets attentifs aux droits humains et aux fondements de la démocratie.

Il convenait donc de reprendre, dans le cadre d'une charte, les valeurs communes, celles auxquelles se référer afin de préserver une capacité de vigilance, de conforter la rigueur de l'action et de prévenir tout risque faute d'une pleine conscience des enjeux.

La charte avait été élaborée sur la base d'un questionnaire diffusé au sein du réseau associatif de maraude, dans le cadre d'une recherche menée à l'initiative de la Commission Charte éthique & maraude notamment par le Département de recherche en éthique de l'Université Paris-Sud – Paris-Saclay et l'Espace de réflexion éthique de la région Île-de-France. Sur la base des données recueillies, à la suite de plusieurs réunions de concertation une première version de la charte a été soumise aux associations et aux instances publiques qui l'ont ainsi validée. Cette démarche s'est développée en partenariat avec la Mairie de Paris et la Direction des affaires sanitaires et sociales de Paris.

La commission Charte éthique & maraude avait assuré le suivi et le développement de l'initiative dans le cadre d'un dispositif inter-associatif, afin que cette dynamique s'amplifie dans les années suivantes. Avec cette mise à jour chacun peut ainsi s'approprier la charte et mettre en oeuvre sur le terrain les résolutions qu'elle affirme.

La charte ne se substitue en aucun cas aux textes fondateurs des associations, eux-mêmes porteurs d'une conception profonde de la diversité des engagements.

La promulgation de la Charte éthique & maraude marque un moment important dans l'histoire des maraudes. À sa manière, elle contribue à consacrer la signification exceptionnelle d'un engagement éthique qui honore la vie démocratique.

Commission Charte éthique & maraude  
Paris, mars 2018

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)